



N°:...../Rec / 2016

رقم:..... / ارج / 2016

Procès verbal du conseil d'université

du 29/02/2016

En date du **29 Février 2016**, à neuf heure et demi du matin, s'est tenu la réunion du conseil d'université présidé par Monsieur le Recteur, Pr. Salim HADDAD, en présence du secrétaire général de l'université, du chef de cabinet, des vice-recteurs, des doyens et secrétaires généraux des facultés, le sous directeur des ACS et du responsable de la bibliothèque. Ce, pour discuter l'ordre du jour suivant :

1. Rencontre CRU Est ; Vice-recteurs et présidents des CPNDs.
2. Manifestations scientifique et Stages de perfectionnement à l'étranger.
3. Recrutement.
4. Projet reboisement.
5. Portes ouvertes.
6. Logiciel Progress.
7. Divers.

La séance a été ouverte par Monsieur le Recteur, après avoir souhaité la bienvenue aux présents, le débat sur l'ordre du jour à été entamé comme suit :

Premièrement : Rencontre CRU Est ; Vice-recteurs et présidents des CPNDs.

Le vice-recteur chargé de la pédagogie a présenté une synthèse sur la réunion qui avait pour ordre du jour l'harmonisation des masters et dont l'objectif principal de la rencontre était d'établir un état des lieux des masters fonctionnels et non fonctionnels par domaine ainsi que la stratégie adoptée pour l'opération de l'harmonisation envisagée.

Le vice-recteur pédagogie a rappelé aux doyens les échéanciers par domaine (DSP, SHS et STU), notamment la date du **09/03** prévue pour la transmission de la conformité **des projets des SSSH** à la CRU Est. A été retenue **la date du 07/03 au matin** pour la transmission des projets au vice-rectorat pédagogie.

Il a également précisé qu'il est possible d'envoyer des propositions d'offres de licence et de masters à titre exceptionnel et qu'elles soient dûment justifiées, ce lors de la première rencontre les 16 et 17 Mars. L'acheminement des dossiers d'harmonisation des masters doit se faire exclusivement via le net, il est donc impératif de transmettre les projets via des CD/domaine avec PV de synthèse et visé par le responsable de domaine.

Il était question également, d'intégrer **l'éthique, la déontologie, la législation, l'entrepreneuriat** comme matières dans l'unité transversale.

Les échéanciers de l'établissement seront précisés par le vice-recteur pédagogie et transmis aux facultés, joints à un rapport détaillé de cette rencontre.

Monsieur le Recteur a rappelé au doyen de science et au SG la préparation des projets respectifs : de contrôle qualité, biologie végétale et architecture, avec établissement d'exposés des motifs.

Deuxièmement : Formations à l'étranger et Manifestations scientifiques.

Concernant la bourse Hongroise, le vice-recteur de la post-graduation a demandé à ce que les étudiants retenus (Faculté des sciences et des lettres) renseignent leurs fiches de vœux 03/03.

Le vice-recteur post graduation a insisté sur la préparation des dossiers d'habilitation pour les filières qui ne sont pas encore dotées (Informatique, Mathématiques, Agronomie, Biologie, Génie des procédés, S Gestion, Psychologie : prêt). Aussi a-t-il rappelé la transmission de projets de doctorat, qui doivent être acheminés à la CRU Est avant le 02 Avril. A ce titre, il propose de se réunir pour un CSU le 29 ou 30 Mars. **La date retenue était le 30/03.**

Monsieur le Recteur a rappelé aux doyens l'établissement du bilan de consommation des stages (Obligatoirement avant le 31/03). Ce bilan devant également comporter les rapports de stages des ATS (un rapport global a été transmis au SG de l'université).

Une réunion concernant la nouvelle réglementation régissant le doctorat LMD et l'habilitation universitaire est prévue le 05/03 à BLIDA.

Troisièmement : Recrutement.

Le SG de l'université a demandé à ce qu'on lui transmette les besoins en recrutement (MAB), annonçant que seules les facultés de technologie et des lettres ont envoyé leurs besoins. Il a été demandé également aux doyens de préciser les priorités par rapport aux spécialités demandées en argumentant leurs choix. Ceci sera discuté durant le CSU prochain, d'ici là l'état B aura été transmis.

Concernant l'insertion professionnelle, et remarquant l'absence majoritaire des étudiants aux formations proposées par l'ANEM et l'ANSEJ, celles-ci étant dispensées par des formateurs qualifiés

le SG a proposé leur donner un aspect plus au moins obligatoire, et donc d'organiser des séminaires et des ateliers en rapport avec ces formations, qu'ils soient comptabilisés avec les matières de l'unité transversale. Il a été retenu qu'un planning sera établi en fonction de la disponibilité des étudiants, ces derniers seront organisés en groupe.

A ce titre, une réflexion a été lancée pour impliquer les masters en entrepreneuriat. Le SG a tenu à préciser qu'un taux important de réussite des projets d'ANSEJ, revient aux universitaires jeunes diplômés.

Il a également demandé aux doyens d'encourager les étudiants à participer au concours d'idées innovantes

Quatrièmement : Projet reboisement.

Mr. Chalabi le responsable des espaces vert de l'université a intervenu dans le cadre du projet de reboisement du site de l'université. Il a ainsi présenté le projet et émis quelques observations dans le but de permettre le développement et l'amélioration de l'entretien des espaces verts.

Il a attiré l'attention des présents sur la diversité des espèces plantés dans les espaces verts dans chaque faculté, notamment la faculté des lettres et la faculté de sciences. Ainsi il a demandé :

- **L'arrosage** régulier des plantes avec attribution d'une **attention particulière aux plantes rares** et précieuse.
- **Le transfert** de certaines plantes afin de mieux les **exposer à la lumière** et de les protéger.
- **Le désherbage** et l'entretien régulier des espaces.

Il a parlé du **projet de plantation** qui va être effectué les 15 et 16 Mars au sein de l'université. Cette opération va concerner autour de **600 à 700** plantes appartenant à **5 ou 6** espèces.

Il a également annoncé un projet en cours d'exécution concernant **un travail d'identification et d'homologation** des espèces présentes à l'université, 50 espèces aromatiques et médicinales sont en cours de multiplication.

En final le responsable a manifesté un désagrément par rapport à l'état actuel des espaces vert au niveau des facultés et a insisté sur le suivi et l'entretien régulier pour préserver ce patrimoine de l'université.

Cinquièmement : Portes ouvertes.

Une réunion de travail qui a été organisée pour préparer les prospectus et dépliants relatifs aux portes ouvertes le dimanche 28/03, en présence du vice-recteur développement et les vice-doyens pédagogie.

Ils ont aboutit à la création d'un dépliant unifié du point de vue forme avec distinction entre les facultés par le biais de couleurs différentes. Ce dernier a été simplifié au maximum pour permettre au grand public d'avoir des informations pratiques et précises sur l'ensemble des spécialités.

Une autre séance de travail est prévue au courant de la semaine prochaine pour finaliser le guide étudiant et apporter les rectifications nécessaires au dépliant. Sur ce, la doyenne de technologie a émis une réticence par rapport l'uniformisation des dépliants dans les facultés, trouvant ainsi une limitation dans la libre créativité de chaque faculté. Le vice-recteur pédagogie a expliqué que le but était de créer un support pratique et simplifié pouvant être assimilé par un public qui n'est pas forcément qualifié, ceci n'empêchant pas l'utilisation en parallèle des supports détaillés des différentes spécialités.

Monsieur le Recteur a précisé que le lieu d'organisation de ces portes ouvertes sera le palais de culture. Pour cela, il a insisté sur la bonne organisation et indication pour assurer un flux du public ciblé. Ce en prévoyant des banderoles qui indiquent le lieu ainsi que des sorties aux lycées.

Sixièmement : Logiciel Progress.

Monsieur le Recteur a annoncé l'utilisation prochaine du logiciel Progress pour la gestion pédagogique (notes, délibération). Il va également assurer les inscriptions administratives des étudiants sous des codes d'identification « on line », ce qui va permettre le partage d'espaces pédagogiques entre les établissements. De plus il va être possible d'effectuer et de gérer les transferts on line avec des dates limites des demandes ce qui permettra de palier aux difficultés rencontrées chaque rentrée universitaire. En deuxième étape va s'effectuer le remplacement du logiciel SIS.

Il a été décidé la désignation de deux ingénieurs informaticiens afin de suivre les formations relative à ce logiciel qui se consacre au développement de la formation et de la vie étudiante.

Divers :

Les présents ont pu soulever quelques points :

- Une tournée effectuée jeudi 25/03 aux facultés a révélé un non respect des horaires de travail. Convaincu qu'un responsable doit être présent et donner l'exemple aux employés, **Monsieur le Recteur a instruit aux doyens et aux SG des facultés le suivi rigoureux de l'assiduité des employés.** Il a précisé ainsi que la notation des SG sera effectuée par lui-même et tiendra compte du sérieux de chacun dans l'accomplissement de ses tâches de responsabilité (Entretien, chauffage, électricité, espace vert, assiduité, etc.).

Afin d'encourager les responsables et leurs subordonnés, il a été décidé d'attribuer un **prix de la meilleure faculté**.

- Monsieur le Recteur a demandé aux doyens d'établir rapidement leur plan d'action de la faculté, sans lequel la répartition budgétaire ne pourra être effectuée. Ce plan d'action concernera également la pédagogie.

Les laboratoires de recherches étant également concernés par l'établissement d'un plan d'action et une ventilation du budget, ceci est convenu dans l'ordre du jour de la réunion du 02/03 avec les directeurs de labos.

- Le projet d'assurance qualité en collaboration avec l'AUF, s'appuyant sur l'autoévaluation, tend à l'obtention d'une **certification pour l'autoévaluation en AQ**. Ce projet repose sur les efforts de personnes ressources (Mr. Mordjaoui, Mr. Legouira, Mr. Bouabaz).
- Concernant l'affichage sur site internet des facultés : Monsieur le Recteur a fait remarquer au doyen de sciences l'absence mis à jour par rapport aux directives demandées relatives au planning et PV des CP, jours de réceptions, les syllabus et contenus des matières.
Il a été demandé au vice-recteur pédagogie de procéder régulièrement à la vérification des plannings et de veiller à leur exécution.
- Un fichier contenant des informations concernant la programmation et l'accomplissement des heures complémentaires par les doctorants, les vacataires et les associés, a été demandé afin de vérifier l'attribution par le vice-recteur pédagogie. Monsieur le Recteur a fait remarquer que les neuf heures hebdomadaires ne sont pas représentatives des 192 h de cours et 188h de TD obligatoires. Un enseignant est appelé à effectuer des heures complémentaires rémunérées (plus de 9h) si nécessité exige (le bon fonctionnement pédagogique).
- Un modèle a été conçu par le vice-recteur pédagogie pour le suivi des doctorants. Ce document sera transmis aux facultés afin d'être renseigné.
- Il a été convenu de revoir la sécurité des entrées de l'université. Aussi par rapport aux stationnements des transports en commun qui entravent la circulation aux différentes entrées, il a été décidé de contacter le DOU pour renforcer les stationnements.
- Un problème a été soulevé concernant l'inscription en doctorat au niveau de la faculté de technologie pour certains cas. A ce titre Monsieur le Recteur a demandé au vice-recteur post graduation d'établir et de transmettre la liste des filières habilitées.
- Le doyen des SSSH demande à ce qu'on remplace le personnel qui a été prélevé et réorienté de la faculté et affecté à d'autres facultés et services. Monsieur le Recteur a demandé au SG de l'université de regarder de près cette situation.